

À PROPOS DE L'INTERMÉDIAIRE D'ASSURANCES

Santander Consumer Finance est une société anonyme ayant son siège central à Ciudad Grupo Santander, Avenida Cantabria s/n, Boadilla del Monte, 28660 Madrid, Espagne, inscrite au registre du commerce de Madrid, F. (page) M-7029, L. (volume) 356, F. (feuillet) 25, CIF A-28122570, dûment agréée en Espagne par la Direction générale des assurances et des fonds de pension (DGSFP) au titre d'intermédiaire d'assurances (agent) sous le numéro OV0089, ce qui peut être vérifié auprès de la Direction générale elle-même (P° de la Castellana 44, 28046 Madrid, www.dgsfp.mineco.es). Santander Consumer Finance SA est par ailleurs autorisée par la FSMA à distribuer des assurances en Belgique par l'intermédiaire de Santander Consumer Finance, succursale belge sise avenue des Nerviens 85, 1040 Bruxelles, numéro d'entreprise 0763.791.559, information vérifiable à l'adresse https://www.fsma.be/fr/intermediaire-dassurances.

Santander Consumer est une entité de Banco Santander, société anonyme qui détient directement ou indirectement une participation de plus de 10 % dans le capital social et dans les droits de vote de Santander Consumer Finance operador de banca seguros vinculado S.A., de CNP SANTANDER INSURANCE EUROPE DESIGNATED ACTIVITY CO, de CNP SANTANDER INSURANCE LIFE DESIGNATED ACTIVITY COMPAÑÍA SANTANDER SEGUROS Y REASEGUROS, COMPAÑÍA ASEGURADORA S.A., de PSA Life Insurance Europe Ltd. S.A., de PSA Insurance Europe Ltd. S.A. et de PSA Insurance Europe Ltd.

En vertu de son statut d'intermédiaire d'assurances et conformément à la législation espagnole, Santander Consumer Finance:

- déclare que les informations réclamées ont pour seul objet de permettre la conclusion d'une assurance ; s'engage à ne pas utiliser les données communiquées pour promouvoir un quelconque autre produit ou service proposé par l'établissement de crédit ;
- s'engage à informer le client d'une manière à la fois objective, claire, précise et compréhensible au sujet du produit d'assurance dont la conclusion est envisagée, pour lui permettre de décider en toute connaissance de cause ; s'engage à proposer au client une offre ainsi que, s'il décide de souscrire le produit, un contrat, conformes aux exigences, aux souhaits et aux intérêts qu'il aura communiqués ;
- déclare ne pas être tenue par contrat de n'exercer ses activités d'intermédiation en assurances qu'auprès de compagnies d'assurances ou de fournir des conseils conformément à l'obligation de procéder à une analyse objective ;
- déclare satisfaire aux exigences en matière de fonds propres et d'assurance de la responsabilité civile imposées par l'arrêté royal-loi espagnol 3/2020 du 4 février ;
- déclare être en mesure de fournir, dans les polices proposées et à la requête du client, les noms des compagnies d'assurances pour lesquelles elle exerce des activités d'intermédiation.

RÉCLAMATION ET RECOURS

Le client qui souhaite introduire une réclamation ou un recours au sujet de l'intermédiaire d'assurances peut s'adresser au service clientèle du siège central de l'assureur. Il peut également s'adresser au service réclamations de Santander Consumer Finance, tous les jours ouvrables entre 9 h et 17 h au numéro 09 235 50 60 ou par courriel, à l'adresse info@santander.be.